

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/008/7.5

Feuillet n°008

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 21 janvier, à vingt et une heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 janvier 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	36
Votants :	42
Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Dominique BOUSQUET, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Robert LEYMARIE représente Laurent PELLERIN.

Excusés : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE : Mme Bernardette MERLIN.

OBJET : Versement d'un acompte à la subvention du CIAST

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais, pour faire face à ses besoins de trésorerie, sollicite la Communauté de Communes pour le versement anticipé d'un acompte à la subvention de fonctionnement qui lui est accordé.

Cette subvention a pour objet d'accompagner le CIAST dans ses missions et notamment :

- D'accompagner le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile déployé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes
- D'accompagner le service de portage de repas à domicile

AR PREFECTURE

024-200041150-20220121-DE2022008-DE
Regu le 25/01/2022

Pour le début de l'année 2022, le CIAST sollicite le versement d'une avance de subvention de 250 000€. Ce versement est possible dans la mesure où il n'excède pas le montant de la subvention versée en 2021.

Le vote de la subvention de fonctionnement total du CIAST sera intégré au vote du budget 2022 de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **ACCEPTÉ** le versement au CIAST d'un acompte de la subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 250 000€ ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 24/01/2022

Le Président
Terrassonnais
Dominique BOUSQUET

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR PREFECTURE

024-200041150-20220121-DE2022008-DE
Reçu le 25/01/2022